N° D'IMPRIMÉ C65087020

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	21/08/2025	25056214

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033F1011

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AX-408-JP (F)	26/07/2010	17/12/2007

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1BR1F0H38910389	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
MRE5222EF558	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :
1.8.1.a.2. LIQUIDE DE FREIN : Liquide de frein contaminé ou sédimenté
3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé G
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG
8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables

Défaillances mineures :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARG

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 05/02/2020 : 125794 km / 18/01/2022 : 141222 km / 08/01/2024 : 159269 km

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

171223

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+1.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	6 %		0 %	
Forces verticales :	794 daN		492 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	264 daN	248 daN	172 daN	167 daN
Déséquilibre (<20%) :	6 %		3 %	
Forces de freinage (efficacité) :	264 daN	248 daN	172 daN	167 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 66 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(1.5 m-1) C1:9.99 m-1 C2:9.26 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : +0.1 % -0.7 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : +0.1 % +0.1 %